



PROJET DE CENTRE

2016-2020

Concerne les exercices :

2016-2017/2017-2018/2018-2019/2019-2020

Centre PMS Libre de Mons 1

Projet de centre 2016-2020

❖ LES VALEURS FONDAMENTALES

Les valeurs développées ci-dessous sont issues du programme spécifique du Pouvoir Organisateur des centres PMS Libres de Mons-Borinage et souscrivent aux propositions du projet éducatif chrétien tel que développé dans le document « Mission de l'Ecole Chrétienne » :

- Aider au développement global de l'élève
- Aider chacun à accéder à l'autonomie et à l'exercice responsable de la liberté
- Accorder un soutien privilégié à ceux qui en ont le plus besoin
- Concourir à ce que chacun puisse devenir acteur de la vie sociale et économique

Notre centre s'attache à promouvoir le développement et l'épanouissement global de l'enfant et de l'adolescent sur les plans physique, intellectuel, affectif et social afin qu'il puisse s'approprier des compétences et des savoirs.

Avec notre Pouvoir Organisateur, nous considérons que nous sommes des acteurs de construction d'un projet de société basé sur l'égalité, la justice sociale et le progrès durable. Nous affirmons la place centrale tenue par l'Enfant et le Jeune en l'accueillant quel que soit son cadre de vie.

Les valeurs fondamentales que nous partageons et développons sont les suivantes :

➤ Accueil et tolérance

Chaque individu est un être unique. Notre équipe soigne l'accueil de tous, fondement de toute relation de confiance, et porte une attention particulière aux moins favorisés tant au niveau familial, socio-économique qu'au niveau psychologique et médical. Nous visons également à développer chez les élèves le respect de soi et de l'autre ainsi que la solidarité et la citoyenneté responsable. L'acceptation de l'autre dans ses différences physiques, idéologiques, culturelles, sociales nous paraît essentielle.

➤ Ecoute active

Notre équipe se propose de répondre aux problématiques rencontrées par la mise en place de dispositifs d'écoute active favorisant une dynamique de changement. La neutralité fait partie intégrante de l'écoute et de l'aide apportées aux consultants.

➤ Développement et respect de l'autonomie du consultant

Chaque individu, chaque famille possède ses compétences propres. La reconnaissance de ses valeurs personnelles est essentielle pour le développement de la confiance en soi et de l'autonomie. Il nous paraît important que chaque élève apprenne à se connaître, à s'évaluer, à progresser, à réussir et à devenir autonome. Qu'il puisse le faire en comprenant ses difficultés dans la mesure du possible.

Notre équipe a également un rôle d'avis et de conseils non contraignants, mais elle a la volonté de faire prendre conscience aux familles de leurs ressources et de leurs difficultés et les accompagner en ce sens. Elle vise la liberté de décision des personnes et se défend d'assurer un contrôle social pouvant nuire à l'intérêt du jeune et de sa famille.

➤ Autonomie quant aux écoles desservies

Selon le prescrit légal, notre centre agit en toute indépendance par rapport aux établissements scolaires mais en s'appuyant sur la collaboration avec les directions, les équipes pédagogiques et éducatives. L'école reste un des partenaires privilégiés du centre. Le PMS porte un regard extérieur et peut ainsi apporter à l'école une réflexion, un questionnement et d'éventuelles pistes de changement. La question de la méthodologie du centre se traite en équipe PMS et s'adapte aux spécificités des diverses populations d'élèves et aux cas particuliers.

A contrario, le centre n'intervient pas dans les questions institutionnelles de l'école et respecte ses méthodes pédagogiques.

➤ Développement de l'égalité des chances et de l'accès aux études

Chaque individu a droit aux mêmes chances d'accès aux études et de réussite, quels que soient son état de santé, son niveau socioculturel, ses difficultés familiales... Notre équipe veille à une intégration et adaptation scolaire optimales des jeunes, et ce, en collaboration avec les parents, l'équipe éducative et les partenaires extérieurs. Notre équipe soutient les jeunes dans leur projet personnel, participe à le susciter, notamment par une information sur les études et les professions dans une démarche orientante.

Etant donné les mutations sociétales à l'œuvre, et notamment d'un point de vue économique (mais pas uniquement de celui-là), nous optons pour une « formation à l'orientation » chez les élèves. Démarche transversale et longitudinale allant de la maternelle à la fin du secondaire, et en partenariat avec les institutions scolaires ou d'autres acteurs, notamment les parents et le réseau.

➤ Collaboration avec les partenaires

Nous nous positionnons clairement dans une place d'« interface » entre divers partenaires, comme le prévoit le décret de 2013.

Notre centre accorde une importance particulière au partenariat avec l'équipe éducative dès la première maternelle afin d'acquérir une meilleure compréhension de l'enfant dans sa globalité. Notre équipe collabore également avec les partenaires extérieurs (Centre de guidance, de logopédie, de planning familial, P.S.E., service de prévention, AMO, SAI, SAJ, SAS, Equipes mobiles, médiateurs scolaires, etc...) et ce, dans le respect des règles déontologiques propres aux fonctions de chacun.



Notre équipe s'inscrit également dans le réseau local afin de participer à des réflexions globales sur les diverses problématiques rencontrées par notre population, et ce dans un objectif constructif.

➤ Professionalisme et respect des règles déontologiques

Notre équipe a pour préoccupation constante le respect de l'éthique et des règles déontologiques. Suite à l'évolution permanente de la société, de l'école et des familles, nous avons le souci d'une formation continuée de qualité, qui nous permette d'éclairer et de réajuster nos actions. Dans la même optique, nous nous efforçons de pratiquer une pensée réflexive en équipe et de nous tenir au courant des divers courants et études dans le domaine des Sciences Humaines en général.

❖ POPULATION SCOLAIRE

Le Centre PMS Libre de Mons 1 est implanté dans la région de Mons-Borinage. Mons, capitale du Hainaut, carrefour géographique et humain dont l'identité culturelle est ancrée dans ses traditions et folklore, est résolument ouverte aux autres cultures par l'accueil des personnes d'origines diverses.

Notre centre se situe dans la ville de Mons et dessert 4 établissements libres de l'entité. Deux d'entre eux comprennent aussi les sections maternelles et primaires. De plus, nous desservons une école maternelle d'un village rural, une école maternelle privée Montoise, une école secondaire de 4^{ème} degré formant des infirmier(e)s breveté(e)s, ainsi qu'un Cefa situé à Ghlin.

Les établissements scolaires desservis sont les suivants :

➤ Le Sacré-Cœur :

- Sections maternelles
- Sections primaires
- Secondaires générales

➤ Les Instituts Saint-Luc :

- Sections secondaires de plein exercice : 1^{er} degré commun, 1^{er} degré différencié, technique de transition, technique de qualification et professionnel
- Cefa (formation professionnelle en alternance)

➤ Le Collège Saint-Stanislas :

- Secondaires générales

- Les Ursulines de Mons :
 - Sections maternelles
 - Sections primaires
 - Secondaires : 1^{er} degré commun, 1^{er} degré différencié, secondaires générales, technique de transition, technique de qualifications et professionnel
- Ecole Saint-Brice à Aulnois :
 - Sections maternelles
- Ecole Ave Maria :
 - Quatrième degré secondaire infirmiers brevetés
 - Section préparatoire au CESS
- Ecole « The Little Academy » :
 - Ecole maternelle privée à laquelle nous avons répondu positivement à la demande d'intégrer notre ressort de population scolaire.
- Dans plusieurs écoles, nous assurons la guidance d'élèves en intégration, auxquels nous accordons une importance toute particulière.

❖ OBJECTIFS PRIORITAIRES DU CENTRE ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Le projet de centre privilégie certains axes du Décret du 14/07/2006. C'est pourquoi, en fonction des établissements desservis, le Centre développe un programme adapté à la population scolaire. Dans la foulée du Décret de 2013, d'une manière générale, dans notre rôle d'interface, il nous a semblé très important d'apporter un soin particulier à cet aspect de nos missions. Cela rejaille de façon transversale sur tous les axes de notre travail.

Comme la collaboration n'est pas quelque chose qui « va de soi », nous accordons une place toute particulière au sein de notre équipe à une pensée réflexive avec des outils systémiques. Nous sommes d'ailleurs en cours de formation continuée en équipe à ce sujet. Formation qui continuera à s'étaler sur plusieurs années.



➤ Axe 1 : L'offre aux consultants :

Au travers de réunions d'équipe, nous définissons l'offre et la manière de la communiquer aux consultants. La présentation du centre insiste sur la tridisciplinarité afin de mettre en évidence la prise en charge globale du jeune.

Afin d'améliorer encore la visibilité de nos missions, un site internet abritant les 4 centres de notre ASBL a été créé. Le site renvoie bien sûr à la spécificité de chaque centre. Voici son adresse : www.pmslibre.be

La communication de notre offre se traduit de la manière suivante :

En début d'année scolaire :

- Réunions avec les directions, les enseignants et les parents afin de présenter nos objectifs et nos moyens d'action.
- Documents d'information et de contact remis aux parents accompagnant la fiche familiale.
- Nous réalisons des animations « atelier-jeu avec les parents », dans le but de nous faire connaître auprès de ceux-ci avec un outil concret en partenariat avec l'école.
- Participation active aux premières réunions de parents en septembre : présentation de notre centre, de nos missions, en prenant garde de s'adapter au public scolaire spécifique à l'établissement. C'est l'occasion également pour les parents de mettre un visage sur un nom, de poser des questions, de prendre un premier rendez-vous.

Par la suite :

- Participation régulière aux réunions de parents durant le reste de l'année scolaire.
- Offre de service « orientation » aux parents des élèves de 6^{ème} primaire, avant les dates imposées pour l'inscription dans le secondaire.
- Concertations régulières avec la direction et l'équipe éducative afin de préciser nos outils et moyens d'action.
- Présentation personnalisée du centre et de ses agents dans chaque classe de 1^{ère} secondaire ainsi que lors des phases d'accueil de chaque groupe du Cefa.
- Pour le Cefa, participation lors des rencontres avec les parents au moment de l'inscription et courrier y afférant pour les parents non rencontrés.
- Présentation de nos missions aux services extérieurs lors d'un rallye « Bien-Etre » organisé par la Ville de Mons, où sont également présents des directeurs d'écoles montoises, tous réseaux confondus.

➤ Axe 2 : La réponse aux demandes des consultants :

Nous répondons à toute demande émanant de l'élève, des enseignants, des parents, des éducateurs ou de toute autre personne impliquée dans l'action éducative. Cette réponse à la demande du consultant peut être individuelle ou collective.

L'analyse de la demande est traitée de façon tri-disciplinaire (réunions de sous-équipes). La réponse proposée sera le produit de cette analyse.

Partir des ressources de chacun pour l'accompagner dans la recherche de solutions fait partie intégrante de notre philosophie de travail. De même, il s'agit d'accompagner/ d'encadrer tout en respectant le rythme de chacun et en préservant le secret professionnel.

Au sein de l'école, nous développons avec les enseignants qui le souhaitent et pour les situations qui s'y prêtent, une réponse à la demande selon la théorie de la « systémique à l'école », telle que développée par le mouvement de Madame Patricia McCulloch dans les écoles Suisses, dans le respect bien évidemment de nos règles déontologiques.

Les moyens mis en œuvre sont les suivants :

- Réunions d'équipe, de sous-équipe.
- Boîte aux lettres dans la plupart des écoles pour assurer le respect de l'anonymat de l'élève et assurer la visibilité de notre centre.
- Participation aux conseils de classe : lieu pour clarifier la demande et éventuellement proposer des pistes de solutions.
- Entretiens avec les parents.
- Entretiens avec les élèves.
- Présence régulière au sein des établissements scolaires du ressort afin d'offrir un lieu d'écoute et de parole.
- Réunions régulières avec les directions afin d'optimiser la collaboration dans certains projets ou demandes de l'établissement.
- Réunions régulières avec la coordinatrice et les accompagnateurs du Cefa afin de répondre au mieux aux problématiques rencontrées au Cefa.

➤ Axe 3 : Les actions de prévention :

Tout au long de la scolarité, nous mettons en œuvre diverses actions de prévention : pour la prévention santé dans un sens global, contre le décrochage scolaire, la relégation...

Ces actions ont pour objectif d'aider l'enfant, le jeune à être plus autonome et davantage acteur de son parcours scolaire et de sa santé.

Nous sommes particulièrement attentifs aux charnières maternelles-primaires, primaires-secondaires.

Les actions collectives se font en collaboration avec l'école et plus particulièrement avec les enseignants afin qu'ils puissent poursuivre l'action s'ils le souhaitent.

Pour certaines thématiques, nous travaillons en collaboration avec des services extérieurs, plus spécifiques.

Les moyens mis en œuvre sont les suivants :

- Animations de classe à propos de thèmes précis répondant aux besoins de la population de l'école.
- Participation régulière aux conseils de classe.
- Proposition et réalisation de répertoires d'animations de promotion à la santé, d'animations EVRAS.
- Prévention harcèlement (dont le cyber-harcèlement).
- Participation active aux Commissions santé des écoles.

- Evaluation des projets menés.
- Réunions d'équipe et de sous-équipe.
- Concertations avec nos divers partenaires : le service P.S.E. , les plannings familiaux montois, le Service de prévention de la Ville de Mons, le service de médiation, etc...
- Participation à des groupes de travail locaux sur notamment le Bien-Etre à l'école ou le Décrochage scolaire.
- Rencontre lors des journées particulières notamment avec l'Aide à la Jeunesse.

➤ Axe 4 : Le repérage des difficultés :

Le repérage des difficultés se veut précoce mais pas nécessairement systématique, dès l'entrée en maternelle. Il s'effectue tout au long de la scolarité de l'élève.

Nous nous efforçons d'analyser la difficulté tout en la restituant dans son contexte global.

Les moyens mis en œuvre sont :

- Fiche familiale et document d'accueil au Cefa.
- Le PIA.
- Fiche familiale dans le plein exercice.
- Entretiens : que ce soit avec les parents, les enseignants, les directions d'école.
- Entretiens individuels.
- Conseils de classe et conseils de guidance.
- Orientation vers un service extérieur.
- En maternelles : observation en classe suivant une grille élaborée en tridisciplinarité et réévaluée régulièrement en équipe.
- Suivi médical (non thérapeutique) suite à une demande de l'école, des parents ou une interpellation par le service P.S.E.

➤ Axe 5 : Diagnostic et guidance :

Au-delà du diagnostic, nous privilégions la recherche d'hypothèses de compréhension de la difficulté, construire en équipe, et avec les différents acteurs. Ces hypothèses vont nous permettre d'orienter la guidance en veillant à ne pas coller une étiquette au jeune ou à sa famille.

A noter que les problématiques pédo-psychiatriques sont de plus en plus nombreuses (et les services *ad hoc* sont submergés). Nous nous insérons donc dans des relais d'information dans ce secteur, ainsi que dans ceux de l'Aide à la Jeunesse.

Moyens mis en œuvre :

- Entretiens individuels et/ou familiaux.
- Testings psychologique et/ou pédagogique.
- Animations de groupes d'élèves ou de professeurs.
- Concertations et relais vers le réseau extérieur ou des services spécialisés.
- Concertations tri-disciplinaires en équipe.

- Concertations avec les équipes enseignantes afin d'activer les ressources de l'école (référence systémique, cf. plus haut).
- Mise à jour en la matière par des formations continuées, participation à des conférences ou des colloques ainsi que par des lectures.

➤ Axe 6 : Orientation scolaire et professionnelle

L'orientation scolaire et professionnelle **pour tous** reste une de nos missions importantes. Elle est celle que le public nous attribue le plus spontanément.

Nous mettons un accent tout particulier sur cet axe, car nous estimons qu'il est fondamental pour la construction des adultes de demain.

Cependant, la complexité de la société actuelle, des politiques de l'emploi et de son marché (local, national, européen), des filières de formation (scolaires et extra-scolaires), la multiplicité des services d'orientation, nous font dire que nous ne pouvons pas faire l'économie d'une réflexion globale sur nos actions d'orientation. C'est une réflexion que nous avons entamée. Celle-ci porte sur nos objectifs, nos ressources spécifiques, nos difficultés, nos besoins en formation continuée ainsi que sur le projet de société (dans un sens large) que nous voulons porter.

Envisager l'orientation PMS comme il y a 50 ans n'est évidemment plus de mise, mais l'expérience que nous avons acquise au cours du temps n'est pas négligeable : elle est un atout.

Nous avons donc décidé en équipe d'adopter une méthode de « formation à l'orientation », pour les élèves que nous rencontrons. Ceci sans négliger la part purement « informative » de l'orientation que nous continuons bien sûr à offrir à nos bénéficiaires.

A noter que pour nous, « orientation » ne se limite pas à l'orientation scolaire et professionnelle, mais doit être prise dans un sens beaucoup plus large.

Nous partons du principe que l'enfant (ou le jeune) sera appelé à s'orienter tout au long de sa vie, dans de multiples aspects de sa vie.

Il faut donc qu'il « apprenne » à s'orienter.

Pour s'orienter, il faut faire face au doute.

Pour s'orienter, il faut avoir une certaine « connaissance de soi ».

Pour se connaître soi-même, il faut avoir une certaine « estime de soi ».

Nous développons donc tout au cours de la scolarité de l'enfant, une série d'actions longitudinales et horizontales menant de l'estime de soi à l'orientation proprement dite. Et nous avons le souhait de collaborer à cet effet avec nos partenaires (parents, école, réseau), afin d'éviter les redites mais surtout pour que l'offre soit la plus complémentaire possible.

Nos actions d'orientation se font surtout sous la forme d'animations collectives (et parfois de façon transversale avec d'autres axes de nos missions).

Nous répondons évidemment toujours aux demandes individuelles.

Lors des demandes de cas par cas, nous rencontrons en entretien individuel ou en petit groupe, les jeunes qui souhaitent des informations ou une aide à l'orientation ainsi que des jeunes en difficultés scolaires pour lesquels le conseil de classe ou les parents se sont posé la question de l'orientation. Parfois aussi accompagnés de leurs parents, selon l'âge et la spécificité de la demande.

Moyens mis en œuvre :

- Participation aux conseils de classe et aux délibérations.
- Connaissance du dossier individuel de l'élève dans la durée et dans la transversalité.
- Inventaires d'intérêts (individuels ou collectifs).
- Tests psychologiques et/ou pédagogiques non systématiques.
- Entretiens individuels, parfois accompagnés de parents.
- Animations en classe dans le cadre de la « formation à l'orientation » : estime de soi, connaissance de soi, confrontation au doute, micro-choix, choix final.
- Collaboration et coordination avec les directions d'enseignements (principalement pour les 6èmes secondaires) dans le cadre du programme DREAM.
- Collaboration avec les équipes éducatives dans l'orientation en général, et plus particulièrement dans l'orientation au choix (plus spécifique selon nous au domaine scolaire).
- Information donnée sur certains carrefours importants extérieurs au centre : salon de l'étudiant, CIO, salon du SIEP, etc...
- Documents d'information, actualisés régulièrement, remis aux élèves et aux parents.
- Lettre aux parents des élèves de 6^{ème} primaire afin de proposer notre offre d'orientation pour le secondaire.
- Documentation fouillée concernant études et professions disponible au centre et dans les établissements scolaires (via les « versions papier » et/ou le net).
- Site internet du centre.
- Au niveau du Cefa, nous travaillons l'orientation spécifiquement au travers du Module de Formation Individualisé. Ce module nous permet de prendre une place active tant dans le travail individuel que collectif auprès de jeunes en difficulté quant à leur orientation scolaire. Nous travaillons pour ce faire en collaboration avec l'accompagnateur du jeune.

➤ Axe 7 : Soutien à la parentalité :

L'évolution de la société et des familles fait émerger des questionnements nouveaux. Nous sommes fréquemment interpellés par des parents décontenancés face aux difficultés rencontrées au quotidien dans leur rôle de parents. Nous mesurons donc l'importance de notre soutien à leur côté pour les aider face à leurs tâches éducatives et/ou face à l'émergence d'un problème chez leur enfant.

Chaque entretien est pour nous l'occasion de réfléchir avec eux quant aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer et de valoriser leurs ressources et leurs compétences. Les jeunes comme leurs parents sont à la recherche de repères et de ressources créatives dans les changements qui s'imposent à eux, par exemple dans toute la complexité actuelle des configurations familiales.

Lorsque l'enfant ou le jeune présente des difficultés dans son développement global ou des difficultés particulières, nous souhaitons être aux côtés des parents pour les accompagner dans le chemin à faire avec leur enfant et parfois aussi dans la prise de conscience de ces difficultés. Ceci demande un accompagnement dans le temps qui peut parfois s'avérer long.

En quelques occasions, le système familial peut s'avérer problématique pour l'enfant ou le jeune. Lorsque notre réflexion en équipe nous amène à cette conclusion, nous essayons dans la mesure du possible de privilégier un travail de collaboration avec la famille afin d'activer ses leviers positifs et les diriger éventuellement vers des services d'aide consentie.

Moyens mis en œuvre :

- Lors de la réunion qui s'adresse à tous les parents d'élève de 1^{ère} secondaire, nous évoquons les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés avec des jeunes adolescents et expliquons les différents changements auxquels ils peuvent s'attendre. Nous aidons à la prise de conscience des mouvements importants que leurs jeunes vont devoir affronter (et par conséquent eux-mêmes).
- Entretiens individuels et familiaux.
- Participation aux réunions de parents dans l'enseignement fondamental et secondaire.
- Partenariat avec le réseau (plannings familiaux, A.M.O., S.A.J., S.O.S. Enfants, etc...).
- Ateliers « jeux avec les parents » en maternelles.

➤ Axe 8 : L'éducation à la santé :

Nous parlons ici de la santé dans un sens global.

L'éducation à la santé est intégrée dans l'axe des actions de prévention. Nous travaillons à la demande et en collaboration avec l'école et/ou d'autres partenaires.

Il nous est impensable de prévoir l'éducation à la santé sans un travail de réflexion en équipe. De plus, nous travaillons sur certains thèmes avec des services extérieurs depuis plusieurs années, ce qui amène un enrichissement du travail auprès des enfants et des jeunes.

La santé mentale prend de plus en plus de place dans nos actions.

Les moyens mis en œuvre en termes d'animation sont les suivants (non exhaustifs) :

- Animations EVRAS (Education à la Vie Relationnelle Affective et Sexuelle).
- Hygiène pubertaire.
- Sommeil.
- Alimentation.
- Prévention addictions (sens large).
- Connaissance et respect du corps.
- Gestion des émotions.
- Estime de soi.
- Respect de soi et des autres.
- Harcèlement (et cyber-harcèlement).